



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple. Un But. Une Foi

N° 05304

N° _____ MSAS/DGS

*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

Dakar, le 09 MAI 2016

Le Ministre

NOTE DE SERVICE

Il est créé au niveau du Ministère de la Santé et l'Action sociale un Comité National de Gestion des Epidémies.

Le comité a pour missions :

- assurer le suivi de l'évolution des tendances des maladies à potentiel épidémique sous surveillance ;
- superviser l'exécution des activités de préparation, de prévention et de réponse à toutes les épidémies ;
- organiser l'évaluation de la réponse aux épidémies.

Le comité est composé comme suit:

Président : Le Directeur général de la Santé

Vice Président : Coordonnateur du Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire

Secrétaire: Directeur de la Prévention

Membres :

- Directeur de l'Administration Générale et de l'Equipement
- Directeur de la Lutte contre la Maladie
- Directeur des Etablissements de Santé
- Directeur de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
- Directeur de la Pharmacie et du Médicament
- Directeur des Laboratoires
- Coordonnateur du Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire
- Chef du Service National de l'Hygiène
- Le Chef du Service National de l'Education et de l'Information pour la Santé
- Directeur du SAMU National
- Le Chef de la Division de la Surveillance Epidémiologique

- Le Représentant du Service de Santé des Armées
- Le Chef de l'Unité de Virologie Médicale de l'Institut Pasteur de Dakar
- Le point focal du Service des Maladies Infectieuses
- Le point focal de l'Hôpital Principal de Dakar
- OMS
- Représentant du bureau du CDC/Dakar

Membres consultatifs

- Alliance nationale du secteur privé médical
- Partenaires sociaux
- UNICEF/Dakar
- JICA
- USAID
- Le Représentant du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales
- Le Représentant du Ministère de l'Environnement et des Etablissement classés
- Le Représentant du Ministère de l'Agriculture
- Le Représentant du Ministère des Transports Terrestres
- Le Représentant du Ministère du Commerce
- Le Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances

Le comité se réunit en session extraordinaire chaque fois que de besoin sur convocation de son Président.

Ce comité peut s'adjoindre toute personne dont les compétences sont jugées utiles à l'accomplissement de sa mission.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.



Professeur Awa Marie Coll SECK

Ministre de la santé et de l'Action sociale